



CHU CLERMONT FERRAND



CHU Clermont-Ferrand



Déclaration des organisations syndicales CGT, FO et SUD du CHU Clermont-Ferrand à l'ARS le 11 septembre 2020

A travers vous, Monsieur le directeur de l'ARS, le ministère fait son « TOUR DE FRANCE », une nouvelle étape se déroule d'ailleurs aujourd'hui sur la région. Le CHU Clermont Ferrand détient et semble déterminé à garder deux maillots :

- Celui du manque de dialogue social. La direction de notre CHU fait preuve depuis plusieurs années d'un manque de considération criant vis-à-vis de son personnel et des représentants de ceux-ci que nous sommes.
 - Des dossiers présentés en instances quasi systématiquement incomplets sur les mesures concernant le personnel, pas de trames, pas toujours l'état des effectifs avant et après réorganisation, pas toujours les fiches de postes,... . Très nombreux dossiers présentés aux instances après mise en place (Le dernier exemple date d'hier au CHSCT GM, sur les hôpitaux de jour d'endocrinologie, avec un début des hospitalisations de jour fin août, trames fournies tardivement, pas de temps de secrétariat dans le dossier présenté !).
 - En cas de vote unanime contre, la deuxième présentation des dossiers se faisait toujours à l'identique sans tenir compte des remarques exprimées par les représentants du personnel. Une proposition de la direction de refaire une négociation entre les deux présentations pourrait paraître une avancée si elle n'était pas conditionnée par la volonté de la direction.
 - L'absence de définitions des effectifs minimum en cas de grèves (Les derniers effectifs minimum présentés pour avis au CTE datent du 20ème siècle !) et le non-respect des conditions d'assignations.
 - Mépris de la direction vis-à-vis du personnel et de ses représentants, réponses systématiquement budgétaires même lorsque l'enjeu ne le justifie pas.

Le résultat de ce manque de dialogue est particulièrement criant en ce moment où des réorganisations à « la hussarde » ont été effectuées à la sortie du confinement sans concertation avec les organisations syndicales. Elles ont conduit à des mouvements de grèves ou de contestations (Les Service Médecine Chirurgie Aval des Urgences (SMCAU), le service de Pneumologie, Endocrinologie Nutrition (PEN), le service d'onco-pneumologie, le/les centre de prélèvement COVID) mais surtout à des expositions élevées aux RPS du fait du stress induit et de la violence psychologique engendrée.

- Celui de l'absentéisme :
 - Le taux de l'absentéisme au CHU nous fait apparaître dans le peloton de tête chaque année et à ne pas en douter dans le record de longévité.
 - L'absence de mesures prises sur les RPS dénoncée par les organisations syndicales et relevés par l'inspection du travail dans son récent courrier d'observation, perdure depuis de trop nombreuses années au CHU de Clermont Ferrand. La violence psychologique dans lequel est maintenu le personnel nourrit l'absentéisme. A cette question la réponse de la direction est les efforts budgétaires consentis sur le CLACT (1 million d'investissement sur

les rails plafonniers !). En lisant la réponse de la direction sur les TMS alors que nos interrogations portaient sur les RPS nous avons pour le moins, le sentiment qu'elle élude une fois de plus le véritable problème voir qu'elle méprise la question !

- Deux suicides ont eu lieu en moins d'un mois concernant des personnels du pôle Urgences, le CHSCT s'interroge sur le lien éventuel avec les conditions de travail au sein de ce pôle, il a voté le recours à une expertise extérieure, la réponse de la direction a été la contestation juridique de la demande d'expertise (jugement en cours) !
- L'absentéisme se traduit par une souffrance sans cesse accrue des personnels, des CET qui explosent (aujourd'hui l'équivalent de 500 postes). La situation ne peut plus durer !

La situation de notre CHU est catastrophique, ne rien faire pour améliorer la situation des personnels est irresponsable !

Par ailleurs, à écouter tous les discours gouvernementaux sur la gestion de la crise COVID, on a l'impression que durant 3 mois, tout était parfait. Mais dans les faits, sur le terrain, il n'en a rien été. Si nous avons fait face au COVID au CHU de Clermont-Ferrand c'est parce que les autres activités programmées ont été quasiment arrêtées, que des centaines de lits ont été fermées, qu'on a arrêté de soigner les patients autres que les urgences et ceux victimes de la COVID ! Situation catastrophique à mettre au compte des politiques successives d'austérité budgétaire dans les hôpitaux, de réduction des effectifs et des lits.

Toutes les données chiffrées ne peuvent effacer la responsabilité du gouvernement, du Ministère de la Santé et de ses agences dont vous êtes Monsieur le Directeur Général de l'ARS, dans la gestion catastrophique de la crise sanitaire. Nous n'oublions pas les mensonges notamment sur les moyens de protection et le dépistage.

En février 2020, en pleine épidémie, avec des milliers de malades et des morts « il n'y avait pas besoin de masques » et aujourd'hui en septembre 2020 les masques deviennent obligatoires partout sous peine de sanctions et d'amendes ! Difficile à comprendre, à moins que vous ne cherchiez à intimider, à apeurer la population pour continuer à déréglementer, à licencier, à imposer des mesures dérogatoires au nom de l'Etat d'Urgence Sanitaire !

Nous n'oublions pas que le 26 février 2020, le Ministre de la Santé déclarait que les personnes asymptomatiques qui se rendaient dans les lieux publics, qui utilisaient les transports en commun n'avaient pas à porter le masque. Et cela a été confirmé par d'autres responsables de l'Etat dont le Président Macron. Nous étions alors en pleine épidémie, et au CHU de Clermont-Ferrand comme tous les professionnels de la santé, nous revendiquons d'en avoir pour nous protéger.

Nous n'oublions pas que le 25 mars, estimant que les hospitaliers en 1^{ère} ligne devaient avoir accès à tous les moyens disponibles pour garantir leur sécurité, ce qui est la responsabilité de l'employeur, votre responsabilité, la responsabilité du Ministère, nous avons exigé que des dépistages soient destinés aux agents du CHU, et sans délai, car il était inacceptable que des ministres, des députés, des journalistes vedettes de la télévision, des sportifs de haut niveau, des patrons, et autres asymptomatiques soient dépistés, alors qu'au CHU de Clermont-Ferrand, seuls les agents présentant des symptômes étaient testés.

Vous nous avez fait répondre par la responsable du pôle sanitaire (un médecin), qu'il n'était pas possible de généraliser les tests à tous les agents hospitaliers, qu'en absence de

symptôme, le résultat de ces tests serait probablement négatif ! Nous étions en pleine épidémie !

Les syndicats CGT, FO et SUD vous ont demandé, via le Directeur Général du CHU, que l'ensemble des agents du CHU perçoivent la prime COVID à hauteur de 1500€. Malgré le fait que c'est l'implication et l'effort collectif de l'ensemble des hospitaliers, soignants, administratifs, médicotechniques et ouvriers qui ont permis la gestion de la crise au CHU de Clermont-Ferrand et que c'est bien l'ensemble des agents qui a travaillé dans les circonstances exceptionnelles et dérogatoires que sont celles du plan blanc, vous avez décidé de verser cette prime de façon discriminatoire et injuste. Nous n'oublions pas !

Même si face à la colère des hospitaliers et à leur mobilisation, le gouvernement a lâché une partie des 300 euros que nous réclamions, tout n'est pas réglé pour autant et le mécontentement est toujours présent.

Sachez, Monsieur le Directeur Général de l'ARS, qu'avec leurs collègues, les organisations CGT, FO et SUD ne renonceront pas à la liberté ni aux revendications, pour défendre les conditions de travail, pour augmenter les effectifs, pour remplacer l'absentéisme 1 pour 1, pour défendre notre statut attaqué de fond en comble par la loi Dussopt, pour l'abrogation de la loi Buzyn de destruction de l'hôpital public, pour l'abandon des plans d'économies synonymes de suppressions de poste et de lits, pour la titularisation des contractuels, pour le dégel du point d'indice, pour le retrait du projet de réforme des retraites et le maintien de la CNRACL.

Nous n'oublions pas qu'au cœur du marasme épidémique, les restructurations de services ont continuées avec leurs suppressions de postes et leurs fermetures de lits, non, nous n'oublions pas !

Les suppressions de lits et de postes imposées depuis des années, les récentes réorganisations ont généré une situation chaotique.

Nous avons besoin de personnel, nous avons besoin que l'absentéisme soit compensé 1/1 pour ne plus travailler en situation de péril physique et psychologique.

Il est impératif de restaurer des conditions de travail sécurisées.